



ÉCLAIRAGES ET SYNTHÈSES

ENQUÊTE BESOINS EN MAIN D'ŒUVRE 2024 BASSIN D'EMPLOI DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

Avertissement : Suite à un changement de nomenclature en FAP 2021 (FAMILLES PROFESSIONNELLES), les données par famille de métiers marquent une rupture de série. La publication de cette année ne fait aucune comparaison avec la nomenclature FAP 2009 précédente. De plus, l'amélioration de la qualité du fichier des établissements concernant les tranches d'effectifs entraîne une meilleure répartition des établissements par taille.

Sommaire

- P.2** Répartition des projets de recrutement selon la taille des établissements et le secteur d'activité
- P.3** Les 15 principales familles de métiers recherchées par les employeurs - Les principaux résultats des territoires
- P.4** Les 15 principaux projets saisonniers et les 15 principales intentions d'embauche jugées difficiles par les employeurs
- P.5** Sources et méthodes

L'essentiel

Le bassin d'emploi des Alpes-de-Haute-Provence compte 35% d'établissements recruteurs qui déclarent 10 080 intentions d'embauche en 2024 et correspondent à 4% du total de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (247 600). Il fait partie des bassins d'emploi les plus impactés par la saisonnalité de projets de recrutement (56%).

Les intentions d'embauche dans le bassin des Alpes-de-Haute-Provence sont réparties entre structures de petite taille (64%), de taille moyenne (28%) et de grande taille (8%).

Les établissements de services sont les premiers contributeurs du bassin d'emploi avec 56,5% des intentions pour l'année 2024 contre 68% pour la région. L'agriculture et l'industrie agroalimentaire regroupent 23,5% des recrutements potentiels, le commerce 10,5%, la construction 5,5% et l'industrie 4%.

Les agriculteurs, les serveurs de cafés restaurants et les viticulteurs, arboriculteurs représentent les trois métiers les plus recherchés au sein du bassin d'emploi des Alpes-de-Haute-Provence (respectivement 9%, 8% et 6% de l'ensemble des 10 080 intentions d'embauche du bassin d'emploi).

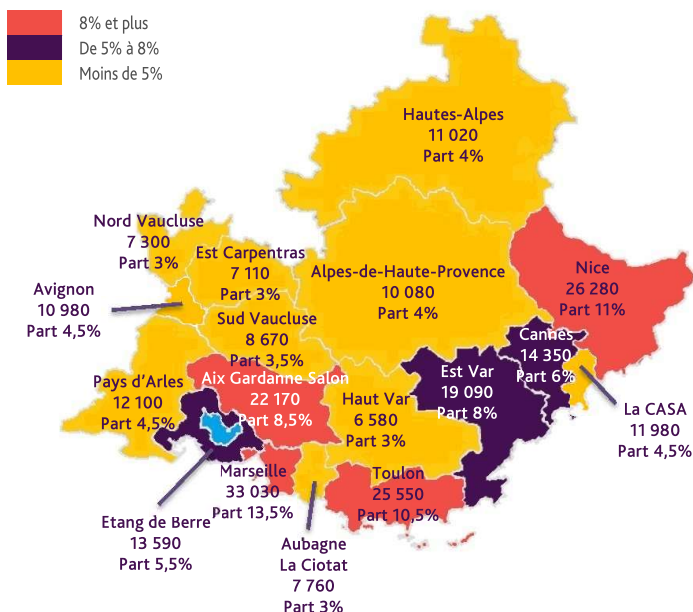
Les projets saisonniers sont au nombre de 5 640, soit 56% des intentions d'embauche du bassin contre 40% pour la région. Le besoin en personnel saisonnier est essentiellement lié à l'agriculture et au tourisme au sein de ce territoire.

En 2024, 6 510 intentions d'embauche sont considérées difficiles par les employeurs soit 65%, la région étant située à 62%.

Au niveau régional, la pénurie de candidats et leur profil inadéquat pour certains métiers sont les principales difficultés de recrutement rencontrées par les employeurs. Les solutions les plus souvent utilisées pour y remédier sont les recours à France Travail, à la formation de candidats externes ou de salariés déjà présents dans l'établissement.

CARTE 1

Nombre de projets de recrutement par bassin d'emploi et leur part





10 080

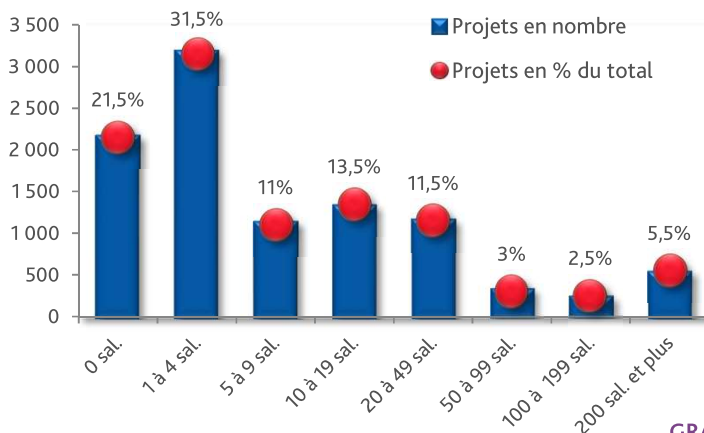
projets de recrutement

- 35% des établissements envisagent au moins un recrutement en 2024
- 56% des intentions d'embauche sont liées à une activité saisonnière
- 65% des projets de recrutement sont jugés difficiles par les employeurs
- 940 agriculteurs recherchés

RÉPARTITION DES PROJETS DE RECRUTEMENT

GRAPHIQUE 1

Répartition des intentions d'embauche selon la taille des établissements



Des projets principalement situés au sein des structures de petite taille

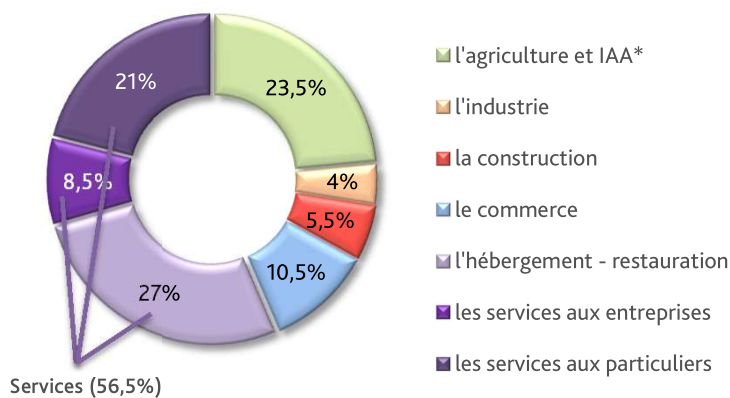
Les établissements de moins de 10 salariés concentrent 64% des projets de recrutement sur le bassin d'emploi (50% pour la région).

Les entreprises de 10 à 99 salariés en représentent 28% (35% au niveau régional).

Les établissements de 100 salariés et plus correspondent à 8% des intentions d'embauche (15% en Provence-Alpes-Côte d'Azur).

GRAPHIQUE 2

Répartition selon le secteur d'activité



Les services, un secteur à fort potentiel de recrutement

Les activités de services rassemblent 5 690 projets de recrutement soit 56,5% des propositions du territoire (68% pour la région).

Parmi celles-ci, l'hébergement - restauration et les services aux particuliers, à la collectivité couvrent respectivement 27% et 21% des intentions d'embauche.

Les branches d'activité les plus représentées sont l'hébergement - restauration (27% des projets), l'agriculture (21,5% des intentions d'embauche), puis la santé humaine, action sociale avec 8,5%.

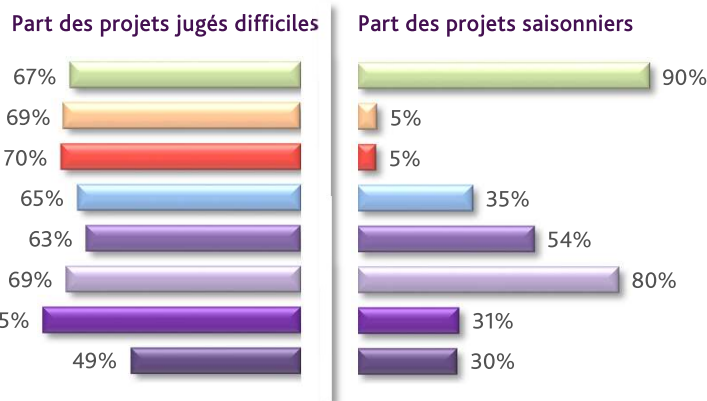
TABLEAU 1

Nombre de projets par secteur

Agriculture et IAA*	2 380
Industrie	380
Construction	560
Commerce	1 070
Services	5 690
• dont hébergement - restauration	2 710
• dont services aux entreprises	880
• dont services aux particuliers	2 100

GRAPHIQUE 3

Répartition selon la difficulté et la saisonnalité



Clé de lecture : le commerce enregistre 1 070 projets de recrutement en 2024. Parmi ces objectifs d'embauche, 65% sont jugés difficiles et 35% ont un caractère saisonnier.

Une importante disparité sur la saisonnalité et la difficulté à recruter selon les secteurs d'activité

Les employeurs du bassin d'emploi font part de difficultés de recrutement pour 65% des projets (62% en Provence-Alpes-Côte d'Azur). Ce taux s'échelonne de 49% dans les services aux particuliers, à la collectivité à 75% dans les services aux entreprises.

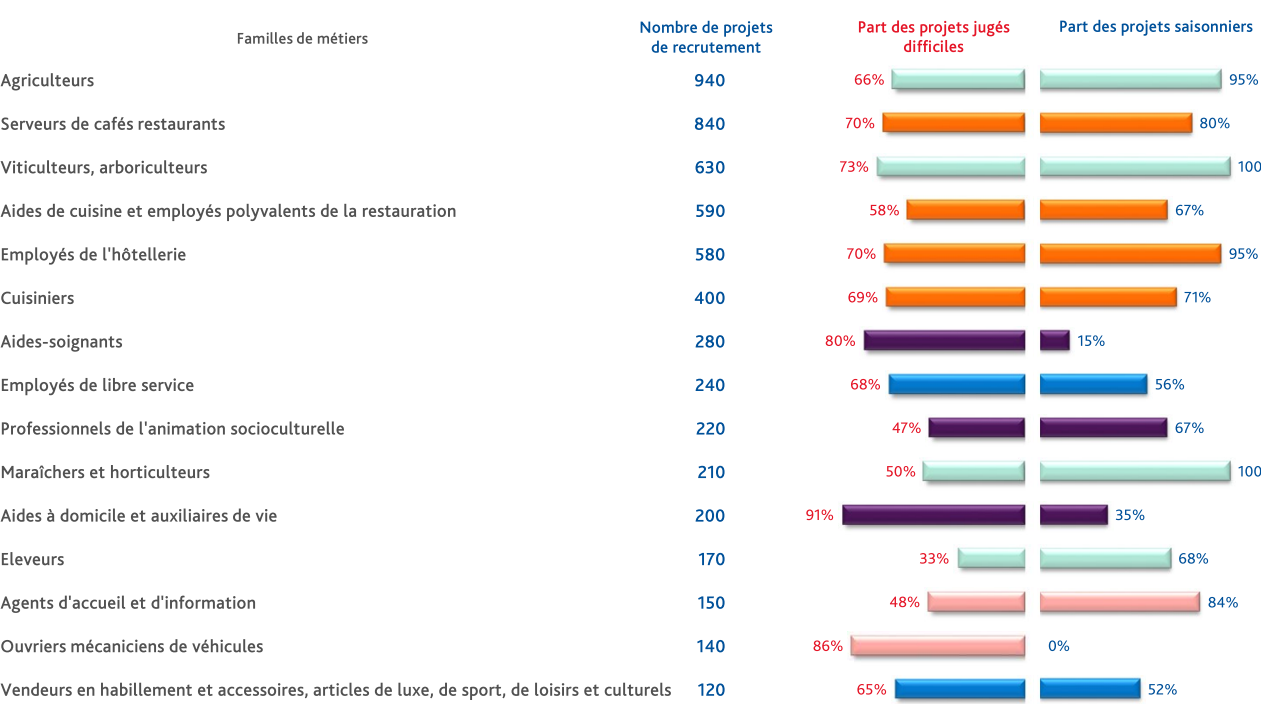
La part des intentions d'embauche saisonnières atteint 56% sur le territoire (40% en région). Elle varie de 5% pour la construction et pour l'industrie à 90% pour l'agriculture et IAA*.

* IAA : Industrie Agroalimentaire

LES 15 PRINCIPALES FAMILLES DE MÉTIERS RECHERCHÉES PAR LES EMPLOYEURS

L'enquête BMO permet d'identifier les métiers les plus recherchés par les employeurs d'un territoire, par famille de métiers

GRAPHIQUE 4
Nombre de projets, difficulté et saisonnalité des 15 principales familles de métiers recherchées par les employeurs



Les 15 familles de métiers les plus recherchées représentent 57% des projets de recrutement. Elles présentent un ressenti de difficultés à recruter (66%) proche de celui des 217 familles de métiers du questionnaire (65%). La saisonnalité des principales familles de métiers est bien plus élevée : 76% des projets de ces 15 familles de métiers sont saisonniers contre 56% pour l'ensemble des 217 familles de métiers du questionnaire.

Au sein de ces 15 familles de métiers, celles de l'hébergement - restauration et de l'agriculture comptent parmi les plus recherchées. Viennent ensuite les métiers des services aux particuliers et à la collectivité, de la vente - commerce et des services aux entreprises.

- Agriculture
- Hébergement restauration
- Services aux entreprises
- Services aux particuliers et à la collectivité
- Vente, commerce

LES PRINCIPAUX RÉSULTATS DES TERRITOIRES

	Total	Dont projets difficiles (en %)	Dont projets saisonniers (en %)
Provence-Alpes-Côte d'Azur	247 600	62% (-1 pt)	40% (+2 pts)
Département des Alpes-de-Haute-Provence	10 200	64% (-1 pt)	56% (+5 pts)
Bassin d'emploi des Alpes-de-Haute-Provence	10 080	65% (-3 pts)	56% (+3 pts)

Le découpage du bassin d'emploi des Alpes-de-Haute-Provence est différent de celui du département. Le Laragnais des Hautes-Alpes est intégré à ce bassin d'emploi et la vallée de l'Ubaye est retirée.

LES 15 PRINCIPAUX PROJETS SAISONNIERS ET LES 15 PRINCIPALES INTENTIONS D'EMBAUCHE JUGÉES DIFFICILES PAR LES EMPLOYEURS

L'enquête BMO permet d'identifier parmi les métiers recherchés par les employeurs d'un territoire, ceux qui répondent à un besoin en personnel saisonnier généré le plus souvent par le tourisme ou l'agriculture. Elle permet également de faire ressortir les métiers pour lesquels les employeurs déclarent avoir des difficultés à recruter du personnel.

TABEAU 2
Top 15 des projets les plus saisonniers en volume

Projets saisonniers	Nombre de projets	% saisonniers	% difficulté
Agriculteurs	890	95%	66%
Serveurs de cafés restaurants	670	80%	70%
Viticulteurs, arboriculteurs	630	100%	73%
Employés de l'hôtellerie	550	95%	70%
Aides de cuisine et employés polyvalents de la restauration	400	67%	58%
Cuisiniers	290	71%	69%
Maraîchers et horticulteurs	210	100%	50%
Professionnels de l'animation socioculturelle	140	67%	47%
Employés de libre service	130	56%	68%
Agents d'accueil et d'information	130	84%	48%
Eleveurs	120	68%	33%
Manutentionnaires et déménageurs peu qualifiés	100	87%	97%
Sportifs et animateurs sportifs	90	71%	72%
Artistes (musique, danse, spectacles)	80	92%	8%
Aides à domicile et auxiliaires de vie	70	35%	91%
Total des projets de recrutement saisonniers (ensemble des 217 familles de métiers)	5 640	56%	65%

Clé de lecture : les agriculteurs regroupent 890 intentions d'embauche saisonnières, soit un taux de saisonnalité de 95% (nombre de projets saisonniers du métier / ensemble des projets de recrutement du métier).

TABEAU 3
Top 15 des projets les plus difficiles en volume

Projets jugés "difficiles" par les employeurs	Nombre de projets	% difficulté	% saisonniers
Agriculteurs	620	66%	95%
Serveurs de cafés restaurants	590	70%	80%
Viticulteurs, arboriculteurs	460	73%	100%
Employés de l'hôtellerie	400	70%	95%
Aides de cuisine et employés polyvalents de la restauration	340	58%	67%
Cuisiniers	280	69%	71%
Aides-soignants	220	80%	15%
Aides à domicile et auxiliaires de vie	180	91%	35%
Employés de libre service	160	68%	56%
Ouvriers mécaniciens de véhicules	120	86%	0%
Manutentionnaires et déménageurs peu qualifiés	110	97%	87%
Maraîchers et horticulteurs	110	50%	100%
Professionnels de l'animation socioculturelle	100	47%	67%
Sportifs et animateurs sportifs	90	72%	71%
Vendeurs en habillement et accessoires, articles de luxe, de sport, de loisirs et culturels	80	65%	52%
Total des projets jugés difficiles par les employeurs (ensemble des 217 familles de métiers)	6 510	65%	56%

Clé de lecture : les agriculteurs regroupent 620 intentions d'embauche jugées difficiles, soit un taux de difficulté de 66% (nombre de projets jugés difficiles du métier / ensemble des projets de recrutement du métier).

SOURCES ET MÉTHODES

L'enquête Besoins en Main-d'œuvre (BMO) est une initiative de France Travail, réalisée avec l'ensemble des directions régionales et le concours du CREDOC. Elle est avant tout un outil d'aide à la décision pour France Travail qui peut ainsi mieux connaître les intentions des établissements en matière de recrutement, mieux anticiper et adapter l'effort de financement pour les formations des métiers en tension et mieux informer les demandeurs d'emploi sur les métiers porteurs. Cette enquête mesure les intentions de recrutement des employeurs pour l'année à venir, qu'il s'agisse de créations de postes ou de remplacements. De plus, ces projets concernent tous les types de recrutement, y compris les postes à temps partiel et le personnel saisonnier.

L'enquête BMO 2024 a été réalisée entre octobre et décembre 2023 dans les 13 régions métropolitaines et les 5 départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, Réunion, Mayotte).

Le champ de cette vingt-troisième édition couvre :

- les établissements relevant du secteur privé (qui cotisent à l'Assurance chômage),
- les établissements du secteur agricole,
- les établissements de 0 salarié ayant émis au moins une déclaration d'embauche au cours des 12 derniers mois,
- les établissements du secteur public relevant des collectivités locales et territoriales (communes, régions...),
- les établissements publics administratifs (syndicats intercommunaux, hôpitaux, écoles...),
- les officiers publics ou ministériels (notaires...).

L'enquête ne comprend donc ni les administrations de l'État (ministères, police, justice...) ni certaines entreprises publiques (EDF, Banque de France...).

Le questionnaire soumis aux employeurs couvre une liste de 217 métiers qui correspond aux Familles Professionnelles (FAP) et se décline en six versions différentes, afin d'ajuster la liste de métiers proposée au secteur d'activité de l'établissement. Sur les 2,46 millions d'établissements entrant dans le champ de l'enquête, près de 1,7 million ont ainsi été interrogés, par voie postale, téléphonique ou par web. Un dispositif spécifique permet d'interroger les plus grands groupes, afin de prendre en compte leur politique de recrutement centralisée. Au global, près de 426 000 réponses ont été collectées et exploitées pour la France entière.

Pour le bassin d'emploi des Alpes-de-Haute-Provence, la population mère correspond au total à 8 300 établissements dont 5 940 ont été interrogés cette année. Au global, 1 570 établissements ont répondu au questionnaire, soit un taux de retour de 26,4%.

Les résultats ont été redressés pour être représentatifs de l'ensemble des établissements, à l'aide d'une procédure de type calage sur marges définies à partir de la structure de la population mère des établissements.

Libre de diffusion sous réserve de mentionner la source :
France Travail Provence-Alpes-Côte d'Azur



EN SAVOIR PLUS

- Les publications nationale et régionales
- Le site dédié à l'enquête offre la possibilité de créer ses propres graphiques via un outil de requêtage complet
- Les fiches synthétiques pour les départements et les bassins d'emploi de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (23 documents)

Directeur de la publication
Pascal BLAIN

Directeurs de la rédaction
Richard SPINOSA, Franck MENICHELLI

Réalisation
Direction de la Performance
Pôle Statistiques, Études et Évaluations

France Travail Direction régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur
34, rue Alfred Curtel
13010 Marseille

Contact : statistiques.13992@francetravail.fr

WWW.FRANCETRAVAIL.ORG